

Romainmôtier vu par la Patrie Suisse – état primitif –

LA PATRIE SUISSE n^o 136, du 7^{xi} 1898 291

sur les deux versants du Jura. Le pape Léon IX y passa au mois de septembre 1050 et profita de son passage pour excommunier les sires de Grandson qui avaient commis des déprédations sur le domaine du couvent. En 1178, l'empereur Frédéric I^{er} le prit sous sa protection spéciale... Puis vint la décadence matérielle et morale...

Si je m'arrête un instant sur ces vieux souvenirs, c'est qu'il nous est parvenu de bien curieux et piquants détails sur le régime intérieur du couvent. Ils nous sont donnés par le « cartulaire de Romainmôtier » convention en date du 10 mai 1513 entre Michel de Savoie, prieur commanditaire et les moines: « La prébende de vin pour un religieux » prestre est un miral pour le dyner et » autant pour le soupper, dont les trois » miraulx font deux pots mesure de Romainmôtier (Le pot de Romainmôtier » valait deux pots de Lausanne). Le vin » doit estre meslé d'eau dans le brochet (seau), excepté au temps de vendanges et aux festes solennelles. En » un brochet tenant dix ou douze pots, » on a coustume de mestre ungt pot » d'eau... Quand on a coustume de jener, on doit délivrer le vin pur et » bailler ungt pot de vin pour le disner » de chasque prestre et demy pot à un » novice. Quant au pain, à chasque prestre religieux, on doit deux miches à » disner et deux à soupper, assavoir un » de pain blanc l'autre de pain de mesnage » ... Si quelqu'un du cloistre est malade, » iceluy doit, outre sa prébende ordinaire, recevoir une miche blanche... » Si quelqu'un s'est fait sagner, iceluy » doit recevoir, outre sa prébende ordinaire un miral de vin au jour qu'il aura été sagné... »

C'est au couvent de Romainmôtier qu'eurent lieu en 1501, les noces de Philibert, duc de Savoie, avec Marie d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et de Marie de Bourgogne. La petite fille de Charles-le-Téméraire, avait d'abord été fiancée au Dauphin de France, futur Charles VIII, puis renvoyée sans être mariée. Partie de Bruxelles le 23 octobre, elle arrive à Romainmôtier le 3 décembre, après 73 jours de marche. Il y eut bal et ballet. A minuit l'évêque de Maurienne dit la messe et bénit le mariage. A midi, les époux partirent pour Genève, où ils furent reçus, avec une incroyable munificence.

Vint la conquête du Pays de Vaud par les Bernois. Les moines se placèrent sous la sauvegarde de Fribourg, mais Berne se fit céder ce protectorat en échange d'une part considérable des dépouilles du prieuré, et installa comme bailli, en janvier 1537, Adrien de Bubenberg.

A noter une curieuse ordonnance bernoise: elle enjoignait à chaque « communier » de planter un noyer ou un arbre fruitier et d'en avoir soin jusqu'à ce qu'il fût élevé. C'est très probablement à cette ordonnance que l'on doit les nombreux noyers qui font l'ornement des environs.

De l'antique et riche couvent de Romainmôtier, il ne reste plus guère que l'église, maintenant temple paroissial. C'est le plus ancien édifice religieux du pays. Il est remarquable comme spécimen très bien conservé de l'architecture du style dit « lombard » dont les

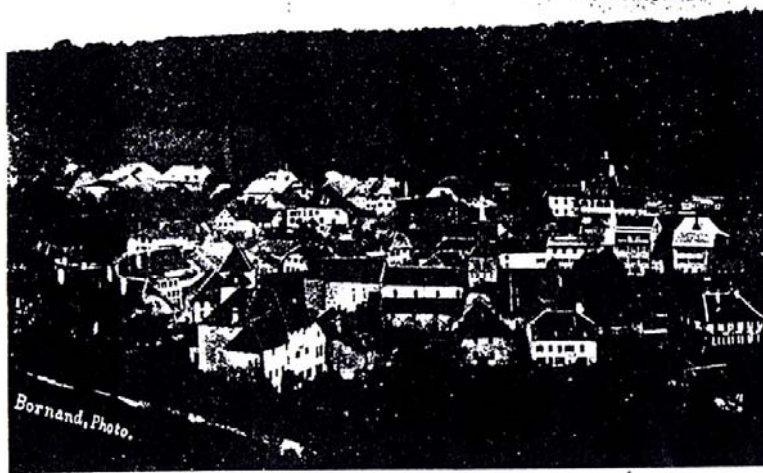
Romainmôtier

Romainmôtier s'enorgueillit d'avoir vu naître Maurice Glayre, dont une plaque placée le 21 janvier dernier à l'entrée de la ville, rappelle le souvenir.

Ce mot de « ville » peut-être vous fait sourire, appliqué à une bourgade comptant soixante-dix maisons et trois cent cinquante âmes. Sachez donc que ce titre lui fut concédé par les Bernois en 1589, et qu'elle en est très fière. Au reste elle a d'autres droits à notre attention: elle est placée dans un idyllique vallon, où coule une fraîche rivière, — le Nozon — connu par ses délicates truites et par le fait qu'elle partage ses eaux entre la mer du Nord et la Méditerranée. Elle est entourée de frais ombrages et de superbes forêts. C'est un coin de cette « Suisse inconnue » qu'apprécient quelques rares privilégiés et les amateurs des choses du passé.

Romainmôtier, en effet, ne date pas d'hier. C'est le « Romani Monasterium » du moyen âge. Le nom vous indique que la « ville » doit son origine à un monastère. Celui-ci aurait été fondé au commencement du v^e siècle, par Romain et Lupicin, deux frères, natifs d'Isernore (Franche-Comté).

Le couvent de Romainmôtier eut de brillantes destinées. Il s'enrichit de nombreuses donations, au près et au loin,



ROMAINMÔTIER

On voit en I la maison qu'habitait P.-M. Glayre, aujourd'hui maison de Lerber.

monuments les plus marquants furent élevés au VII^e siècle. Au dire de spécialistes, ce serait l'église commencée sous Clovis II, au milieu du VII^e siècle et consacrée en 753 par le pape Etienne. Le porche et l'extrémité du chœur dateraient par contre de la fin du XI^e siècle.

Nous donnons plus loin une vue de l'intérieur et une vue du clocher de ce curieux monument d'architecture. On voit sur l'une des faces les restes d'anciennes ogives. Des vues du temple de Romainmôtier, pour le dire en passant, choses quasi inédites : elles sont rares ; il n'en a point été, que nous sachions, publié jusqu'ici. C'est donc une « primeur » que la *Patrie Suisse* offre aujourd'hui à ses lecteurs.

Romainmôtier n'est plus maintenant qu'un chef-lieu de cercle. Adieu les visites papales et les mariages princiers ! Mais il y a, en revanche, de bons et braves gens, très attachés à leur « ville » et sachant honorer ses gloires. Ceci vaut bien cela.

Pierre-Maurice Glayre en était bourgeois. Il y possédait de belles propriétés. C'est là que, « dégoûté de la politique perfide des cabinets, » il se retira en 1789 et que son corps fut ramené pour y être enseveli. On voit sa pierre tombale dans le poétique cimetière au fond du vallon.

Outre les vues du temple, nous donnons aujourd'hui une vue de Romainmôtier et de la maison que Glayre habitait, ainsi que la plaque commémorative rappelant sa mémoire, et sa pierre tombale.

A. B.

Pierre-Maurice Glayre

Jamais année ne fut plus fertile en fêtes, centenaires, cinquantenaires, jubilé, commémorations, que l'an de grâce 1898. Monuments par-ci, plaques par-là, statues

ailleurs, on n'en finit plus. De la Harpe à Rolle, Glayre à Romainmôtier, Davel à Lausanne, voilà pour hier ; Glayre à Chevilly, Davel à Vidy, Guillaume Tell à Montbenon, voilà pour demain, en attendant Vinet, Rambert et d'autres encore.

En même temps que le monument Davel, on a inauguré à Lausanne, le 14 novembre, une plaque commémorative, qu'un



P.-M. GLAYRE

D'après le tableau à Romainmôtier.

groupe de patriotes vaudois ont fait placer sur la maison de M. C.-A. Bugnion, au haut de la rue du Petit-Chêne, avec l'inscription suivante :

Cette maison fut habitée
par
Pierre-Maurice Glayre
Président de l'Assemblée représentative
provisoire du Pays de Vaud
Membre du directoire exécutif de la
République helvétique
1798

Qui est ce Pierre-Maurice Glayre, me demanderez-vous peut-être ?

Ce fut un homme d'Etat. La première et la plus longue partie de sa carrière fut consacrée à la Pologne ; la seconde au canton de Vaud et à la Suisse. S'il est moins populaire que les autres hommes des révolutions vaudoise et helvétique ; c'est qu'il y représente l'élément modéré et pondérateur, et qu'il fut moins l'homme des événements qui passionnèrent les populations que celui des grandes négociations, assez peu connues du peuple. Il n'en a pas moins rendu de grands services à son pays, et il a mérité d'être placé au premier rang de ceux qui, il y a cent ans, présidèrent aux destinées de notre patrie.

Né à Lausanne, en 1743, orphelin dès l'âge de sept ans, Pierre-Maurice Glayre fit, avec des ressources très modestes, des études de théologie à l'Académie de Lausanne. Sa conduite, son esprit, ses connaissances étendues, le charme de sa parole, lui valurent l'amitié de familles honorables et de solides relations.

A l'époque de la domination bernoise, les Vaudois ne pouvant obtenir dans leur pays aucun emploi élevé, étaient souvent obligés d'aller mettre leurs connaissances et leurs talents au service des souverains étrangers. Un certain nombre arrivèrent ainsi à de hautes situations en France, en Angleterre, en Allemagne... Maurice Glayre fut de ceux-là : il a été pendant vingt-trois ans un des meilleurs et souvent un des plus écoutés parmi les conseillers de Stanislas-Auguste, le dernier des rois de Pologne.¹

Lorsque celui-ci fut élu roi, grâce à la puissante intervention de Catherine II, il désira avoir auprès de lui, comme secrétaire particulier, un Suisse, et il chargea deux personnes, faisant un voyage sur les bords du Léman, de lui désigner un jeune homme capable de remplir cet emploi. L'une était un Polonais, l'autre un Vaudois, Armand de Mestral de Saint-Saphorin, à cette époque ministre plénipotentiaire du roi de Danemark auprès du gouvernement de Pologne. Glayre, alors âgé de vingt et un ans, leur fut présenté et invité par eux à les accompagner à Varsovie.

A vingt-quatre ans (1763), il est envoyé à Saint-Petersbourg comme secrétaire de légation, puis accrédité comme ministre plénipotentiaire auprès de Catherine II. Dans ce poste de confiance il sut s'attirer l'estime et la faveur de l'impératrice et des principaux hommes d'Etat russes. Le 6 juin 1768, il est agrégé au corps de la noblesse polonaise ; en 1772, il reçoit le diplôme de conseiller privé et secret du roi, et la Diète lui accorda l'indigénat polonais et la qualité de citoyen. Cette faveur, difficile à obtenir, et que nombre de personnages importants se virent refuser, était « une preuve de l'approbation nationale et la confiance dont le roi l'honorait ». Plus tard, le 30 mai 1788, il fut nommé chevalier de l'ordre de Saint-Stanislas.

Il fut chargé plusieurs fois de missions diplomatiques à Vienne et à Berlin. Il se rendit à Paris en 1777, comme plénipotentiaire spécial. Il fut, en 1785, chargé d'instruire la mystérieuse et délicate affaire des complots contre le prince Adam Czartoryski. Mais il désirait depuis longtemps rentrer dans son pays. Le samedi 30 mai 1787, il quitta Varsovie ; il arrive à Lau-

¹Voir Stanislas Poniatowski et Maurice Glayre, par Eug. Mottaz, professeur d'histoire à Yverdon. Calmann-Lévy Paris, 1897.

sanne dans le courant de mai, « le cœur » déchiré et plein de la pensée que l'heure » fatale pour la Pologne approchait ». Il avait passé vingt-trois années dans ce malheureux royaume. « Il s'était amassé un grand trésor d'expérience et de connaissance du monde. Il avait connu les cours de Berlin, de Pétersbourg, de Vienne et de Versailles. Il avait été mêlé à de grands événements... » Rappelé avec instance par le roi, et partagé entre le désir de ne pas l'abandonner et celui de terminer ses jours dans son pays, il résolut, pour mettre obstacle à toute tentative de retour, de se marier, ce qu'il fit le 3 août 1787. Cette nouvelle jeta ses amis de Pologne dans la consternation. Il resta cependant en relations avec le roi et lui continua ses conseils. L'année suivante encore, il consentit à le représenter auprès de Louis XVI, et à organiser d'une façon définitive la représentation diplomatique de la Pologne à Paris, où il resta dans ce but jusqu'à la fin de l'été 1788. Il fut ainsi en relations avec quantité d'hommes distingués dans la politique, les lettres et les arts, et bien préparé pour jouer un rôle important dans les événements dont la Suisse allait être le théâtre.

Mais c'est surtout le rôle que Glayre joua dans le canton de Vaud et en Suisse qui nous intéresse aujourd'hui et qui a été rappelé le 14 novembre.

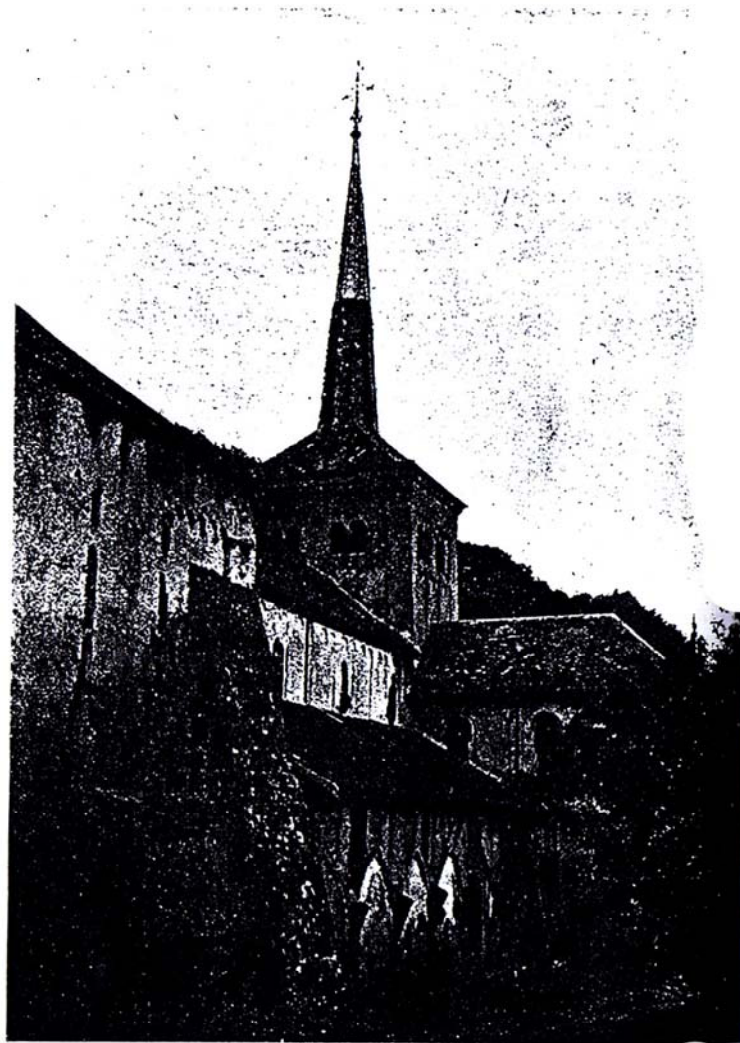
Fort entouré par la bourgeoisie lausannoise et par les nombreux étrangers attirés sur les bords du Léman par une société aimable et brillante, Glayre passait l'hiver à Lausanne, et, l'été, dirigeait à Arnex (Orbe) et à Romainmôtier, l'exploitation agricole de domaines importants. Il n'avait pas le tempérament révolutionnaire. Il ne faisait pas opposition au gouvernement de Berne. Il ne prit aucune part aux démarches qui ont provoqué et précédé la révolution. Il ne croyait pas celle-ci nécessaire pour le bien-être du Pays de Vaud. Il douta, longtemps même, qu'elle fût possible.

Mais, quand il la vit imminente, il se mit à la tête du mouvement pour le guider et le modérer.

« Maurice Glayre n'avait pas attendu l'année 1798 pour prendre parti dans les justes réclamations du peuple vaudois contre ses seigneurs de Berne. Déjà le 14 juillet 1791, il avait assisté au banquet des Jordils, qui a été comme l'avant-coureur de notre émancipation, et dans lequel la bourgeoisie libérale de Lausanne et des autres villes du pays manifesta si bravement ses sympathies pour les vérités libératrices que la Révolution française répandait dans le monde. Il y avait alors, à exprimer ses sympathies, un gros risque à courir. Vous savez la répression cruelle qui suivit ces banquets de Lausanne et de Rolle et l'outrage humiliant que Berne infligea au pays. Il est juste de rappeler qu'alors aussi Lausanne marchait à l'avant-garde et que Maurice Glayre s'exposa en cette circonstance, encore qu'il ne fût pas au nombre des condamnés ».

Lorsqu'en 1798 se produisit le mouvement émancipateur, le conseil des Deux-Cents de Lausanne fut le premier de nos conseils de commune à lui prêter son appui officiel, le premier de nos conseils de communes qui se soit risqué à envoyer à Berne la pétition, réputée révolutionnaire, qui demandait à L.L. E.E. la convocation

¹ Ed. Secretan, discours d'inauguration.



LE TEMPLE DE ROMAINMÔTIER

Photographie Samuel Pignet, Lausanne.

d'une assemblée de délégués des villes et des communautés du pays. C'est le « chevalier Glayre », comme on l'appelait alors, qui le 8 janvier 1798, eut l'honneur de présenter au Deux-Cents le rapport de la commission aboutissant à des conclusions hardies. Cette grave décision du Deux-Cents de Lausanne a été le signal déterminant et décisif de la Révolution vaudoise. C'est du jour seulement où le Deux-Cents de Lausanne se fut ouvertement et officiellement prononcé que les autres villes et communes du pays osèrent, elles aussi, faire de même, envoyer ici leurs délégués et constituer avec ceux du Deux-Cents lausannois, cette « Assemblée représentative provisoire », que Maurice Glayre présida dès le 27 janvier 1798.

Le lendemain, le général Ménart entra à Lausanne. Une constitution, imposée par le Directoire, fut votée par l'Assemblée

provisoire, le 9 février. Des élections virent. Glayre fut le premier élu à la Chambre administrative; il fut appelé aux fonctions de « préfet national », c'est-à-dire premier magistrat du canton.

Lorsque Berne tomba entre les mains des Français et que fut introduit le régime unitaire, Glayre fut nommé membre Directoire helvétique, et le 25 avril quitta Lausanne pour se rendre à Aarau. Quatre compagnies étaient sous les armes. Une escorte d'officiers à cheval l'accompagna jusqu'à Moudon. Le moment de séparation fut pénible. Des larmes d'adieu drissemment coulaient de tous les yeux.

Glayre fit à Aarau et, plus tard à Lucerne et à Berne, ce qu'il avait fait à Lausanne. Il s'opposa toujours aux mesures extrêmes et aux moyens violents que d'aucuns proposaient. Il chercha, par une grande modération, à rallier les populations

nouveau régime. Il s'opposa, en vain, à la guerre qui désola les petits cantons, en 1798. Il fut souvent en désaccord sur ces points avec F.-C. de la Harpe. Se rappelant tous les maux que l'influence toute-puissante de la Russie avaient causés à la Pologne, il chercha à éviter, par tous les moyens, que la Suisse se trouvât dans la même position vis-à-vis de la France. Il ne cessa de protester contre les abus de pouvoir dont se rendaient coupables, à diverses reprises, les représentants du Directoire français, et de demander, toutes les fois qu'il en eut l'occasion, que son pays fût placé de nouveau au bénéfice de la neutralité. Il aurait voulu que nos relations au dehors ne fussent pas exclusives avec la France. « Je craignais un protectorat unique parce qu'il nous donnerait un maître ».

En 1799, la maladie le força à renoncer à ses fonctions. Il se retira à Romainmôtier et chercha la santé dans le calme et le repos. Ce ne fut pas pour longtemps. Quand la Suisse devint le théâtre de la guerre de la seconde coalition, le même La Harpe qui l'avait si souvent combattu, le pria, au nom du gouvernement de faire violence à ses maux et d'aller à Paris, comme ministre plénipotentiaire, pour essayer d'obtenir la neutralité de la Suisse et un traité plus favorable que celui qui unissait les deux républiques (La Harpe avait été le principal auteur de cette alliance, qu'il qualifiait lui-même, maintenant, d'horrible, et qui avait, en effet, ruiné le pays). Glayre se rendit à Paris, mais il s'aperçut bientôt qu'il n'obtiendrait rien et rentra à Romainmôtier.

Le 7 janvier 1800, un coup d'Etat renversa le Directoire helvétique. Glayre, malgré l'état précaire de sa santé, et cédant à de pressantes instances, consentit à faire partie de la « Commission exécutive » qui lui succéda, et retourna à Berne. Il prit la direction des affaires étrangères.

Peu après, il était de nouveau chargé d'une mission diplomatique importante. Il représenta la Suisse au Congrès de Lunéville et eut la joie de voir celui-ci reconnaître l'indépendance de la Suisse et son droit à s'organiser selon sa convenance. Il prit une part prépondérante, avec Bonaparte, à l'élaboration de la Constitution dite « de la Malmaison », qui resta lettre morte, du reste; et il soutint, avec talent et courage, vis-à-vis du Premier Consul, les droits et les intérêts de son pays.

Il rentra en Suisse au mois de mai 1801 et se consacra, dès lors, exclusivement aux affaires du canton de Vaud, séjournant tantôt à Lausanne, tantôt à Romainmôtier. Il s'opposa toujours, et de toutes ses forces, à un retour vers l'ancien ordre de choses et contre la réunion, demandée en 1802 par de nombreux pétitionnaires, du Léman au canton de Berne. Il s'occupa de l'organisation du Canton de Vaud et, le 28 mars 1803, il accepta le mandat de député au Grand Conseil pour le cercle de Romainmôtier, mandat qu'il conserva jusqu'au 3 décembre 1813, vivant en simple citoyen, entouré du respect et de la considération de tous.

Maurice Glayre mourut à Lausanne, le 26 mars 1810, à l'âge de soixante-seize ans. Il fut enseveli à Romainmôtier, où sa tombe se voit encore.

Le Comité du monument Davel avait accepté avec joie de prendre sous son patronage l'inauguration de la plaque destinée à perpétuer, sur la façade de la maison qu'il habitait à Lausanne, le souvenir d'un

des hommes qui se sont consacrés avec le plus de dévouement et de désintéressement à la libération du canton de Vaud, préparée par Davel.

La cérémonie, toute simple, a eu lieu en présence des autorités supérieures du pays descendues en cortège, avec musique, de la Cité au Petit-Chêne, et d'un grand concours de population.

M. Ed. Secretan, avec cette haute élévation et cette élévation de pensée qui le placent au premier rang parmi nos orateurs, a retracé la carrière de Glayre. Il a terminé par les paroles suivantes, que vous me permettrez de citer; elles seront mon excuse d'avoir si longuement entretenu les lecteurs de la *Patrie suisse* des fêtes vaudoises en 1898.

« L'année 1898, l'année du Centenaire est à son déclin. Encore quelques jours et elle aura passé. Mais elle laissera dans le cœur de tous les Vaudois d'impérissables souvenirs. Elle a commencé dans une aube rayonnante, dans cette fête inoubliable de tout un peuple célébrant son indépendance avec une juvénile allégresse. Elle se termine dans ce resplendissant automne qui se prolonge comme pour nous donner l'illusion d'une joie qui ne peut finir. Elle a été bienfaisante et utile, cette belle année bénie. Elle nous a rappelé nos origines et montré les leçons de l'histoire. Elle nous a enseigné les noms de nos patriotes. Elle nous a appris que la volonté de quelques hommes résolus, servant une noble cause, suffit à obtenir de grands résultats et à réaliser d'éclatants triomphes. Elle nous a rappelé qu'un peuple est heureux qui a, pour le servir, des hommes au caractère généreux et aux virils propos.

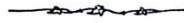
» Sachons respecter et honorer la mémoire de ceux qui nous ont amenés où nous sommes. Sachons surtout engendrer de nouvelles et jeunes forces qui, recueillant l'héritage des aïeux, continuent leur œuvre, pour la grandeur, pour la prospérité morale et matérielle future de notre patrie.

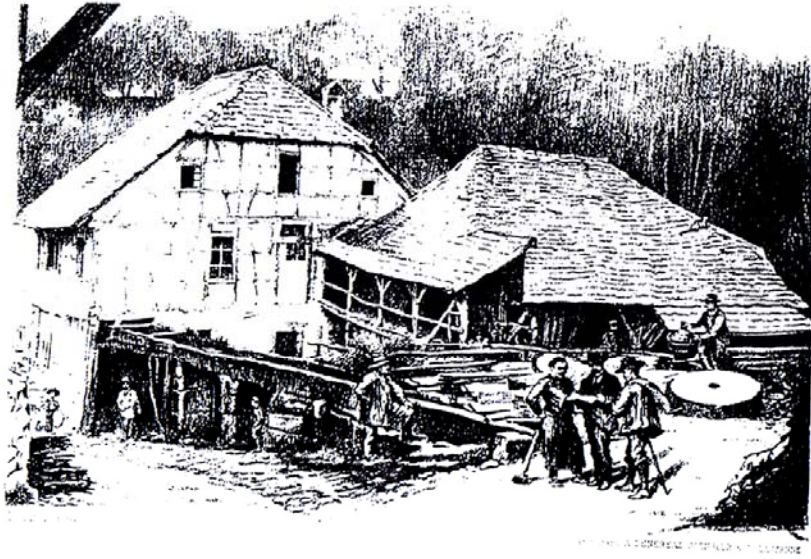
» Qu'elle soit toujours riche en énergies pour le bien et pour la liberté! »

La ville de Romainmôtier a consacré, par une plaque inaugurée le 24 janvier, jour de la fête de l'indépendance, la mémoire de Glayre. Nos lecteurs la trouveront plus loin.

Le portrait de Maurice Glayre que nous donnons aujourd'hui est la reproduction d'un tableau grandeur naturelle, propriété de M. Louis Golay-de Lerber, à Romainmôtier. (La famille de Lerber était alliée Glayre.)

A. BONARD.





Le vieux Moulin

L'église de Romainmôtier

Le dimanche 1^{er} août 1915, en présence de M. Louis Gauthier, chef de service au département vaudois de l'Instruction publique et des Cultes, la paroisse de Romainmôtier, qui groupe les communes de Romainmôtier, Bretonnières, Croy, Envy, Juriens, Premier, a célébré, en même temps que la fête nationale suisse, l'achèvement des travaux de restauration — commencés en 1904 — de son antique église, le plus ancien édifice religieux de notre pays encore debout et sous toit. La cérémonie, qui aurait dû avoir lieu une année plus tôt et que la déclaration de guerre avait fait ajourner, a été tout intime et toute simple: M. Henri Chastelain, pasteur de la paroisse, après avoir procédé, selon le rite liturgique, à la dédicace du temple, en a rappelé l'histoire depuis la petite chapelle du V^e siècle, en bois, œuvre des moines de Saint-Claude, jusqu'aux solides constructions bernoises; il a fait successivement défilé les principaux donateurs de l'abbaye: les abbés Odilon et Odon de Cluny, les prieurs Henri de Siviriez, Jean de Seyssel et Jean de Juys; les personnages de marque qui s'arrêtèrent à Romainmôtier: en 753, le pape Etienne II, ensuite le roi Rodolphe I^{er} et sa sœur Adélaïde, Philibert, duc de Savoie, et sa femme, Marguerite d'Autriche, etc.

M. Louis Gauthier a constaté la réussite de la restauration et remercié tous ceux qui y ont contribué. L'œuvre a été réalisée, avec le concours financier de l'Etat de Vaud, sous la surveillance d'une commission technique, composée de MM. le Dr Albert Næf, archéologue cantonal, président, Max van Berchem, à Crans, secrétaire, Eugène Bron, architecte de l'Etat, à Lausanne, J. Zemp, professeur de l'histoire de l'art à l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, et sous la direction experte de M. Léo Châtelain, architecte, à Neuchâtel, que ses travaux de restauration d'églises, en particulier, de la collégiale de Neuchâtel (1868) et du temple de Grandson (1863), faite aussi par l'Etat

PATRIE SUISSE n^o 571, du 1^{er} déc. 1915
pp. 284 à 286.

(fin de la page suivante).

de « brigands », plus ardemment poursuivies dans les recoins obscurs de l'édifice, dans ses chapelles, dans l'escalier tournant conduisant au clocher, sur ses voûtes jonchées de gravats et hantées par les chauves-souris, de visites furtives à ses grosses cloches, considérées avec un mystérieux respect, et qu'on était fier de s'aider à mettre en branle, lorsque le sonneur voulait bien le permettre.

Doux souvenirs de notre enfance.
Que vous êtes loin de nous, hélas!

A. B.



L'ANTIQUE TEMPLE DE ROMAINMÔTIER

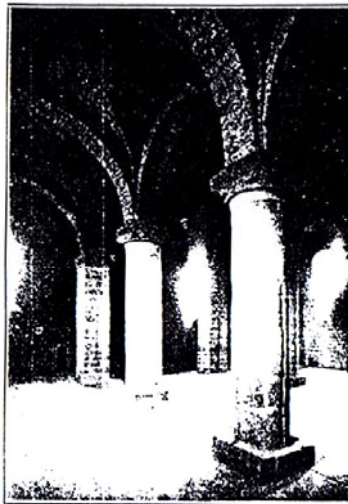
1. un de nos plus anciens édifices religieux, dont la restauration, qui a duré quinze ans (1899-1914), vient d'être achevée.
A droite, vue prise du chœur. Au fond : l'entrée.

Photographies André Kern, Lausanne, obligeamment communiquées à la Patrie suisse par M. Eugène Bron, architecte, chef de Service des Bâtimens au Département vaudois des Travaux publics.

de Vaud, avaient désigné à l'attention du Conseil d'Etat vaudois.

C'est en 1899 que ce dernier, appela M. Léo Châtelain à la direction de l'importante restauration de Romainmôtier.

En 1897, déjà, après l'achèvement de la restauration du temple de Grandson, M. le conseiller d'Etat J.-F. Viquerat lui avait parlé de faire à Romainmôtier ce qu'il avait si magistralement mené à bien à Grandson. Un rapport de M. Ernest Burnat, architecte, à Vevey, avait donné, en 1891, le programme général des travaux, et proposé d'en confier l'exécution à un architecte appuyé d'une commission technique. On commença, en 1896, par l'assainissement des abords de l'édifice; puis, le 25 mars 1904, dans une conférence tenue à Romainmôtier pour la reprise des travaux, M. Albert Nef proposa et fit approuver par MM. les conseillers d'Etat Camille Décoppet et Victor Duboux, alors chefs des départements de l'Instruction publique et des Cultes, et des Travaux publics, l'exploration archéologique complète et systématique du monument. C'est MM. Décoppet et Duboux qui ordonnèrent les travaux. C'est donc à leurs décisions que sont dues, tout d'abord, les importantes découvertes faites à Romainmôtier. M. Léo Châtelain et deux membres de la commission technique, MM. le prof. E. R. Rahn, et Jules Simon, architecte de l'Etat,



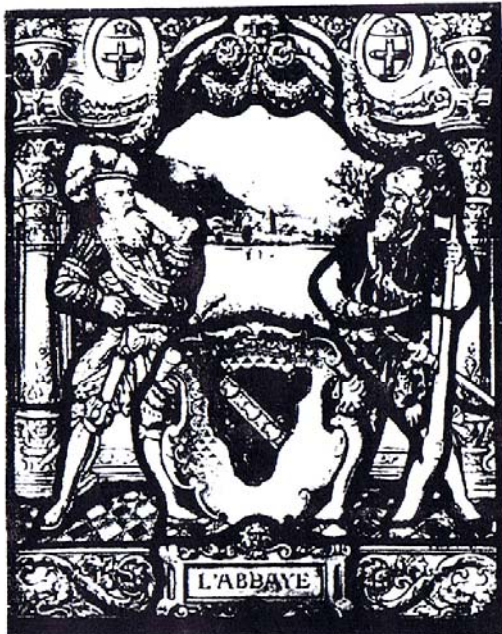
L'ANTIQUE TEMPLE DE ROMAINMÔTIER.
Narthex supérieur — près du sud-est vers le nord-est.
Remarquez les colonnes verticales dans les piliers; elles sont dues aux Bernois qui, au XVI^e siècle, après la conquête, avaient fait du narthex un grand

sont décédés pendant le cours des travaux. Ceux-ci ont eu M. F. Blanc pour surveillant, M. Henri Chastellain, pasteur, a catalogué et étiqueté pour le musée les trouvailles faites.

Par l'antiquité de ses origines, par ses multiples reconstructions, ses protecteurs et ses patrons successifs, l'église de Romainmôtier — autrefois celle d'une abbaye qui joua un rôle important dans le pays de Vaud — illustrerait, à elle seule, une histoire de l'architecture religieuse en pays romand et fournirait matière à un gros volume. Sa bibliographie est déjà si considérable qu'il serait impossible de la donner ici. D'importantes études et de savantes monographies lui ont été consacrées, entre autres par MM. J.-R. Rahn, et le Dr phil. Emma, à Zurich, le prof. Dr A. Nef, à Lausanne, auxquels on ne peut que renvoyer le lecteur désireux de savoir davantage.

Nous sera-t-il permis d'ajouter que l'église de Romainmôtier a, pour l'auteur de ces lignes, un intérêt moins scientifique mais non moins grand? A elle se rattachent, pour lui, indépendamment du jour où, âgé de quelques semaines à peine, il y fit sa première entrée sur les bras d'une marraine, des souvenirs de son enfance: ceux d'école et de cultes du dimanche, écoutés d'une oreille plutôt distraite, et surtout de parties de « cache-cache » ou

(voir la p. précédente).



PATRIE SUISSE DE JUIN 1917. n° 619, pp. 137 et 138

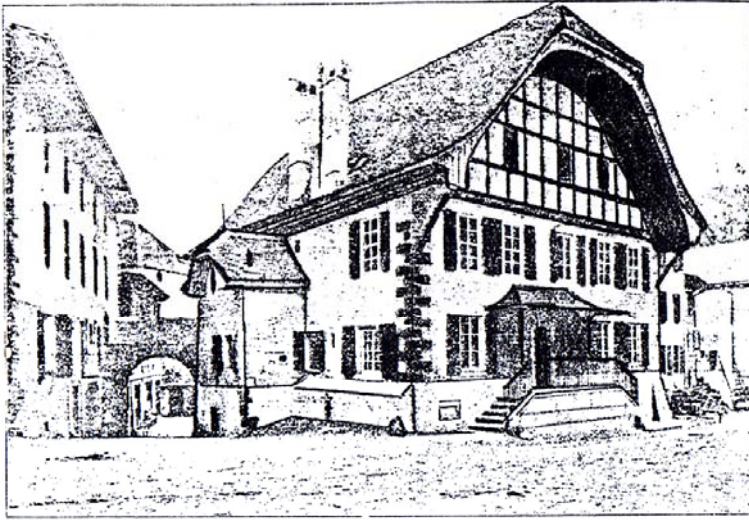
Une « Maison vaudoise »

Comme suite à un récent article sur la « Maison vaudoise »¹, nous donnons aujourd'hui la vue d'une *maison vaudoise* authentique, datant de la fin du XVI^e siècle et qui existe encore, remarquable à la fois par son style et son cachet, par la restauration intelligente et pleine de goût qu'en a faite son propriétaire, par sa décoration intérieure et son ameublement : c'est celle de M. Eugène Rochaz, syndic et juge de district, à Romainmôtier, fils du colonel Eugène Rochaz, prêtre et président du Tribunal d'Orbe (6 juin 1833-11 janvier 1908), qui l'habita avant lui, comme l'avaient fait

son père Adolphe Rochaz (1789-1871, également président du même Tribunal), David-Adolphe Rochaz (1752-1795), mort au camp de Perroy comme capitaine de carabiniers; Jean-Rodolphe Rochaz (1728-1805), qui fut le dernier lieutenant baillival du régime bernois, et Philippe-Etienne Rochaz (1677-1745), le premier lieutenant baillival du nom de Rochnaz.

Un curieux document, découvert en 1908, à l'occasion d'une réfection, dans une pomme en zinc surmontant la maison, nous apprend que « vertueux, probe et prudent » Jean-Pierre Roy, communal de Juriens, Premier, Botlens, Arnez, la

¹ Voir *Patrie Suisse*, N° 613, du 21 mars 1917, page 170.



UNE « MAISON VAUDOISE »

La maison Rochaz à Romainmôtier, datant de 1585, demeure du lieutenant baillival à l'époque de la domination bernoise, et habitée de père en fils, dès le XVIII^e siècle, par les Rochaz. Son propriétaire actuel, M. Eugène Rochaz, syndic de Romainmôtier et juge au Tribunal d'Orbe, a fait récemment restaurer avec beaucoup d'intelligence et de goût, ce remarquable et rare spécimen de l'architecture vaudoise au temps du régime bernois. On a retrouvé et restauré une frise bleue courant autour de l'édifice et les peintures représentant les astres décorant le berceau du fronton, dues au peintre Jean Rodolphe Dieboldt, de Berne, qui habita plusieurs années à Romainmôtier, à la fin du XVII^e siècle, avant de se fixer à Yverdon. A. B.

Praz, Envy, etc., Bourgeois, Châtelain et Lieutenant-baillival de Romainmôtier, gendre de Samuel de Gingins, seigneur de Cuarrens et Moyrier (Moiry), a acquis, en cet endroit, de Madame de Chavanes, femme de noble et généreux David d'Aubonne, seigneur de Chavanes, pour 2000 florins et 150 florins de vins, une maison avec grange, étables, jardins, cour, usance entière et sorties, maison que « étant toute pourrie, il a fait raser et rebastir toute neuve », l'an 1684 et 1685 par maître Jean-Baptiste Golaz, charpentier de l'Abbaye (Val de Joux), et maître Samuel de la Chaux, des Brenets. Il ajoute que le seigneur châtelain et lieutenant baillival, en qualité de gouverneur de Romainmôtier, a fait bâtir et réparer, en même temps, la « Maison de Ville du dit Romainmôtier, qui « était toute ruynée », au grand contentement de la bourgeoisie « et de tous honnestes gens. »

Ce même document donne des renseignements détaillés sur Romainmôtier en 1685. « Le Bailli était Magnifique, Généreux, Puissant et très Honoré Seigneur Beat Louys Thormand, père de quatre fils et de deux filles, « toutes braves et bien elevez »; Egrège et Prudent David Bonard était « Curial »; le Seigneur Ministre était « respectable, docte et scavantz » François Jordan; le diacre, Pierre Favay; le régent d'eschole se nommait Burnand; l'hoste (l'hôtelier) de la Maison de Ville, Jonas Borel, de Neuchâstel, époux de honneste Sara Meuron. Le froment se vendait 6 florins (15 fr. 60) le sac; l'avoine, 10 florins (fr. 6); le pot de vin de la Coste, 2 batz, l'autre vin, 6 crutz. Le document ajoute que deux pommeaux ont été placés et posés sur la maison les 28 et 29 juillet 1685 et que « les billetz renfermés dans iceux sont en partie tombés en les posant. »

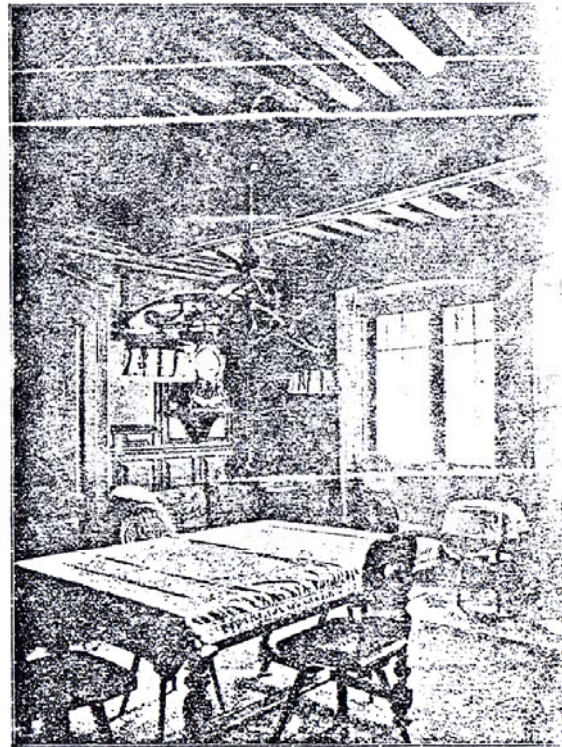
La maison, dont la date est ainsi exactement établie, est un très remarquable spécimen de l'architecture vaudoise au temps de Leurs Excellences de Berne. Elle fut habitée aux XVII^e et XVIII^e siècles par le châtelain-lieutenant baillival dont, comme il est dit plus haut, le dernier fut, en 1793 — date de la Révolution vaudoise — Jean-Rodolphe Rochaz. De même que le châ-

teau, l'Hôtel de Ville, la maison de Pierre Maurice Glayre², elle renferme de superbes boiseries (plafonds et panneaux); elle ébaud³ décorée de peintures dues à Hans-Rodolphe Dieboldt, de Berne, qui habita Romainmôtier pendant plusieurs années et qui travailla encore en 1695. Nombre de ses peintures ont été fort habilement reconsec⁴ tuées et restaurées par le peintre Ernest Correvon. Des artistes ébénistes, chez qui la virtuosité technique est mise au service d'un goût très sûr et de l'amour des choses du passé, H. Reymond et H. Toberer à Yverdon, ont découvert et restauré les anciennes et très belles poutres des plafonds.

Le pays doit se féliciter de posséder des citoyens respectueux des témoins du passé et consentant aux sacrifices nécessaires pour leur donner, par d'intelligentes et artistiques restaurations, une vie nouvelle

A. B.

² Voir *Patrie Suisse*, N° 136, du 7 décembre 1858 page 299.



UNE « MAISON VAUDOISE »

Salle à manger, de la maison du lieutenant baillival à Romainmôtier, propriété de M. Eugène Rochaz, syndic, qui l'a fait récemment restaurer par H. Reymond et H. Toberer, à Yverdon, des artisans qui sont des artistes. Le dressoir et les escabeaux anciens proviennent du canton de Berne; la table et le bahut sont d'antiques meubles vaudois. La vitrine est due à Reymond et Toberer. Entre la vitrine et le bahut se trouve une niche où figure la date de la construction: 1585. Les peintures de famille sont du peintre Charles Vuillermet à Lausanne. Le peintre décorateur, Ernest Correvon, à Pully, a restauré les anciennes décorations murales aux couleurs bernoises, noir et rouge. A. B. Photographies André Kern, Lausanne.



LE VIEUX ROMAINMÔTIER

Vue générale vers 1640, par Caspard Merian.

Ainsi que la plupart de nos villes au moyen âge, Romainmôtier était fortifié: on voit encore le mur d'enceinte, avec ses tours carrées et, sur la droite, « les Portes », dont le nom est resté au quartier. A gauche, près du Nozon, la « Tour de Praël », qui servit de poudrière à l'Etat de Vaud et fut démolie en 1856, lorsque fut élargi le chemin. Tout près, dans les arbres, la maison du Prieur, devenue, après 1536, la résidence des baillis bernois, puis « la Tour Saint-Georges » qui servit de prison au bailliage; au centre, l'Eglise abbatiale, au-dessus, « En Assomôtier », (sur Môtier), jadis centre de la vie bourgeoise, avec une église paroissiale et une cure, qui devint plus tard l'Hôtel-de-Ville, et qui sont disparues.

On doit à Caspard Merian, célèbre graveur sur cuivre (1627-1692), entre autres, de magnifiques paysages et des vues de Baden, Romainmôtier, Oron, publiées par son père dans sa « Topographie de la Suisse ».

Le Vieux Romainmôtier¹

Au fond d'un vallon encadré de collines aux harmonieux contours, qui ne leur laissent rien voir du reste du monde mais qui les abritaient contre les vents froids du nord, sur les bords d'un ruisseau aux eaux

¹ Voir *Patrie suisse*, n° 136, du 1^{er} décembre 1898, page 291.

fraîches et pures gazouillant sur des pierres moussues, retraites favorites des truites agiles et succulentes, de pieux cénobites, les frères Romain, dit-on, avaient, — lorsque, au cinquième siècle, eurent passé les Barbares apportant la ruine, semant la terreur, détruisant les villes, ravageant les campagnes, — établi leur asile et fondé un monastère, le « romani monasterium », qu'en 753 vint consacrer le pape Etienne II et où s'arrêta, plus tard, un autre pape, Léon IX; où Philibert, duc de Savoie, célébra ses noces avec Marguerite d'Autriche, et qui a été l'un des premiers centres de la civilisation chrétienne dans notre pays. Les

moines avaient de vastes domaines: trente villages et plus de cinquante villes bénéficiaient de leur sage administration. Le monastère fut placé sous la protection des comtes de la Haute Bourgogne, puis de la maison de Savoie.

Autour de sa magnifique église abbatiale, qui est l'un de nos plus anciens édifices et qui a été si heureusement restaurée², s'était, peu à peu, constituée l'une de ces agglomérations, moitié rurales, moitié urbaines, qui florissaient, autrefois, sur la grande route conduisant de France en Italie, et qui étaient, pour les voyageurs,

² Voir *Patrie suisse*, n° 579, du 1^{er} décembre 1915, page 284.



LE VIEUX ROMAINMOTIER

La « Fontaine aux Quatre Goulots »; la Porterie; la Tour de l'Horloge; la Grange du Dime.

Vue peinte par Louis Curtat, pour l'*Album du Vieux Romainmôtier*.

A gauche, la « Porterie » (du couvent), où vécut un réfugié français M. de Cisse; la Tour, qui fut dotée en 1546 d'une horloge, dont les quatre cadrans portent l'inscription : *Le Temps fuit. 1899*. — A droite la Grange du Dime, construite sur l'emplacement d'un édifice qui servit, de 1559 à 1651, d'Hôtel-de-Ville. C'est là qu'on logeait le produit de la Dime, puis le sel. Comme fond, la forêt de Forel, où les troupeaux étaient conduits à la glandée.

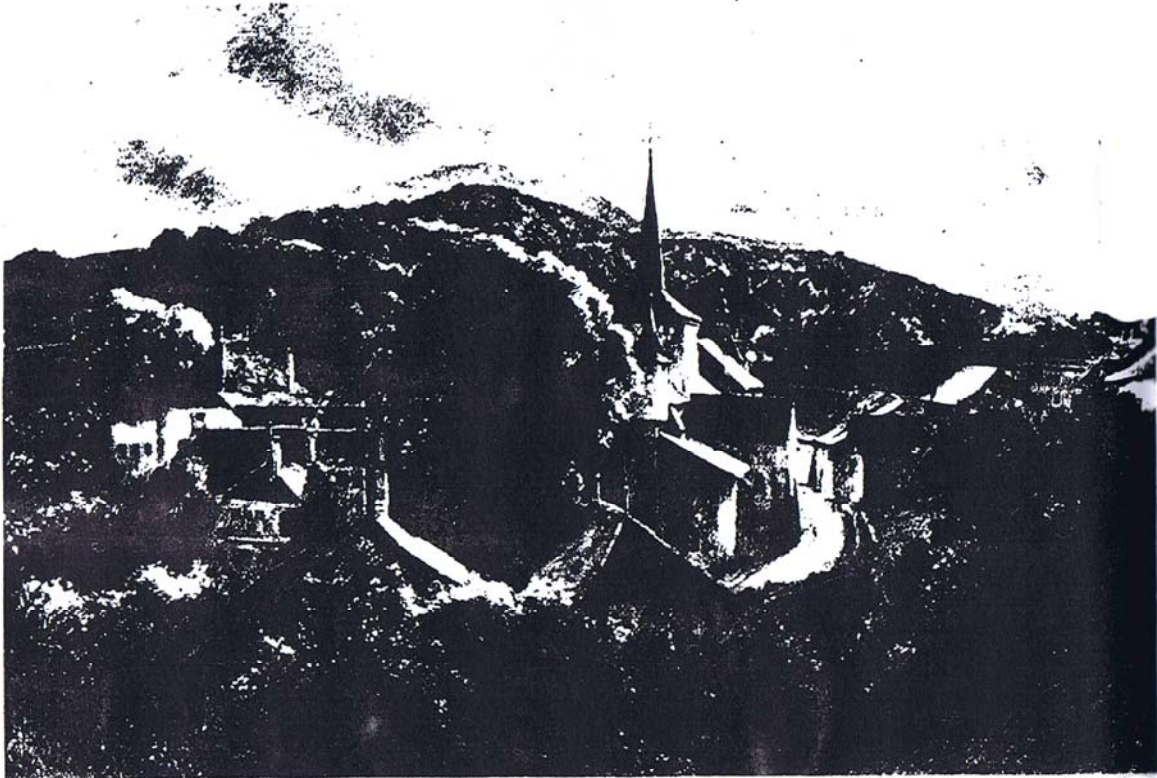


LE VIEUX ROMAINMOTIER

(Ancienne demeure du Prieur, devenue après 1536 la résidence du bailli bernois)

vue peinte par Louis Curtat, pour l'*Album du Vieux Romainmôtier*.

C'est là qu'habitaient les prieurs du monastère, origine et berceau de Romainmôtier. Plusieurs de ces prieurs, Henri de Siviriez, Jean de Neyssel, Jean de Juys furent de grands seigneurs qui laissèrent à l'église abbatiale des preuves de leur magnificence. C'est là qu'après la conquête en 1536, s'installèrent les baillis bernois. Après la révolution de 1798 et jusqu'en 1854, la maison resta la propriété de l'Etat de Vaud. La porte d'entrée porte la date de 1665.



ROMAINMÔTIER VU DES PORTES (TORNA FOL)

La dernière œuvre (1917) du peintre Charles Vuillermet¹, qui sera exposée au Musée Arelaud, à Lausanne, du 15 au 30 avril.

Comme la plupart des villes du moyen âge, Romainmôtier était autrefois entourée d'un mur d'enceinte avec des tours, — Tour de l'Horloge, Tour du Praël (avec bretèche, poterne et pont-levis, malheureusement démolie, en 1856), Tour de St-Georges, — et des portes. Deux de ces portes, dont les gonds sont encore visibles dans le mur, avec corps de garde, démolis en 1744, barraient l'accès du bourg à l'est, du côté de Croy. L'endroit est un charmant point de vue bien fait pour tenter un peintre : à ses pieds, l'antique église, dont une chapelle construite au Ve siècle fut l'origine et qui est le plus ancien édifice religieux du pays. Derrière le chœur, un tilleul centenaire et la « Grande Cure », construite par les Bernois en 1745 et, plus à gauche, la « Petite Cure », vendue par l'Etat de Vaud en 1845 lorsque fut supprimé le poste de diacre ; plus à gauche, le prieuré qui devint le « château baillival ». Au fond, dans la verdure, coule le Nozon. En arrière, la route conduisant à Juriens, la promenade de Champ-Rond, la place de fête et la forêt de Champbaillard ; plus haut, le plateau qui soutient Juriens et que dominent les pentes de la chaîne du Chalet-Dernier, le tout délicieusement baigné dans cette atmosphère bleutée que créent la verdure des prés et le noir des sapins.

¹ Voir *Patrie suisse*, N° 859, du 25 décembre 1918, page 309.

Phot. de Jongh, Lausanne

Romainmôtier vu des Portes¹

Ce qui fait, aujourd'hui encore, l'attrait de la ville de Romainmôtier², c'est le nid de verdure où le vieux bourg se blottit, c'est le mélange de la flore de la montagne avec celle de la plaine ; ce sont les nombreuses et jolies promenades dont elle est le centre ; c'est son ancienne église restaurée ; ce sont les anciennes demeures et les antiques édifices publics qu'elle a conservés ; c'est son cachet original, les usages, les coutumes, les manifestations de la vie locale restés en vigueur dans le bourg jusque dans le courant du XIX^e siècle et même jusques à maintenant ; ses marchés du samedi, aujourd'hui disparus, ses trois, puis deux foires annuelles que lui concéda, en 1323, Louis de Savoie et qui se maintinrent jusqu'en 1901 ; ses deux, puis quatre « guets de

nuit », institués en 1736, abolis en 1871, dont l'équipement se composait d'une redingote, d'une capote bleue, d'une hallebarde, changée, plus tard, en un bâton ferré, et qui, à côté du service de police, sonnaient le réveil-matin et la retraite ; son « dragon » et son « tambour de ville », chargés, avec le guet, de la ronde des cabarets, pour en chasser ceux qui s'y attardaient ; c'est son tir de papegay, ses abbayes, aujourd'hui disparues, des Arquebusiers, des Fusiliers, des Grenadiers, des Agriculteurs ; ses revues et ses avant-revues, sa fête civique annuelle, son « prix de ville » et autres formes de répartition des revenus communaux réservés aux bourgeois seulement jusqu'en 1905, lors de l'introduction, comme presque partout ailleurs, des impositions communales, dont le progrès dote toutes nos cités comme tous nos villages.

Romainmôtier devait plaire à l'artiste doublé d'un archéologue qu'était Charles Vuillermet, si sensible au charme et à la poésie, des vieilles choses. Pendant un séjour qu'il y fit en 1917, il peignit la vue dont il promet alors à la *Patrie suisse* la reproduction, et qu'elle est heureuse de pouvoir donner aujourd'hui. Ce devait être la dernière œuvre du peintre que l'on a si souvent, à bon droit, comparé à Corot. Le plaisir que nous avons

de l'offrir à nos lecteurs se tempère de la tristesse que nous laisse le départ d'un artiste si probe et d'un ami sincère³.

A. B.

¹ Voir *Patrie suisse*, numéros 136, du 1^{er} décembre 1898, page 291, et 633, du 26 décembre 1917, pages 324 et 305.

² C'est par concession souveraine, datée de 1589, que Romainmôtier porta le nom de « ville » et qu'il devint le chef-lieu d'un bailliage de première classe ; sous-préfecture en 1798, il est, depuis 1803, chef-lieu du cercle, après avoir failli devenir chef-lieu de district.

Le Vieux Romainmôtier

Romainmôtier (1) est l'une de nos plus anciennes localités et l'un des premiers centres de la civilisation chrétienne dans notre pays. Il doit son origine, qui remonte au V^me siècle, et son nom à un prieuré bénédictin de l'ordre de Cluny, dont l'église abbatiale subsiste avec des restes de couvent. Il connut des années de gloire; en 753, le pape Etienne II y vint consacrer le « romani monasterium »; Léon X y passa en 1056; Philibert, duc de Savoie, y célébra ses noces avec Marguerite d'Autriche; au temps de sa grande prospérité, aux XI^me et XII^me siècles, le pouvoir de Romainmôtier s'étendait sur sept prieurés, vingt églises paroissiales, trente villages et cinquante fiefs, épars des deux côtés du Jura, de Genève à Bevaix, du Léman jusqu'à la Franche-Comté. La terre de Romainmôtier formait une véritable seigneurie; ses moines étaient de sages administrateurs et de bons maîtres; les franchises qu'ils octroyèrent à leurs sujets, le 14 décembre 1266, — vingt-cinq ans avant le pacte de 1291 qui fonda la Confédération, — comptent parmi les plus anciennes de notre pays.

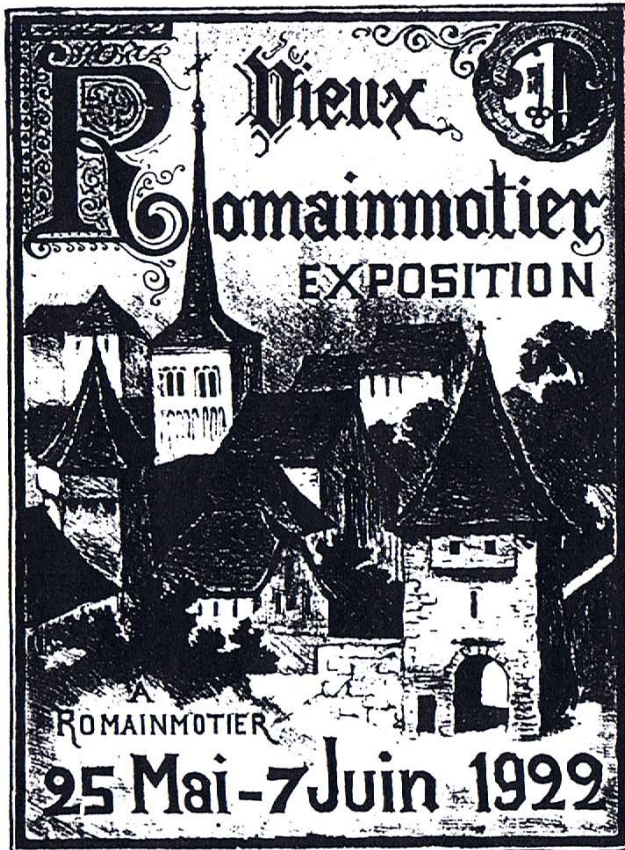
Peu de localités ont gardé autant de restes du passé et un cachet aussi pittoresque. La maison qu'y habita Maurice Glayre est encore remplie de ses souvenirs.

(1) Voir *Patrie suisse*, numéros 136, du 7 décembre 1898, p. 292 (Romainmôtier et Maurice Glayre); 579, du 1^{er} décembre 1915, p. 284 (Eglise de Romainmôtier restaurée); 633, du 26 décembre 1917, p. 304 (Vieux Romainmôtier); 666, du 2 avril 1919, p. 74 (Romainmôtier vu des Portes, par Ch. Vuillermet).

En 1897 s'y est fondée une Société de développement qui a grandement contribué, par de belles publications, à faire connaître et apprécier Romainmôtier, sa curieuse église restaurée, ses monuments, ses environs, qui sont charmants. Elle a créé un Musée du Vieux Romainmôtier, et à l'occasion de son 25^e anniversaire, qu'elle célébrera le 7 juin, elle a organisé, comme l'a fait, en 1920, la Société de développement de Chexbres pour le Vieux-Lavaux (1), et en 1921, le pays d'Enhaut (2), une Exposition du Vieux Romainmôtier qui s'ouvrira le 24 mai et qui s'annonce comme devant être fort intéressante; elle réunira des plans, des gravures, des estampes, des documents relatifs à la contrée, des costumes, des parures, des objets mobiliers, coffres, bahuts, des ustensiles, des drapeaux, des emblèmes, des armes, des monnaies, des médailles.

Nous donnons aujourd'hui une reproduction de l'affiche artistique, due au peintre Louis Curtat, de Lausanne, auteur de l'*Album du Vieux Romainmôtier*.

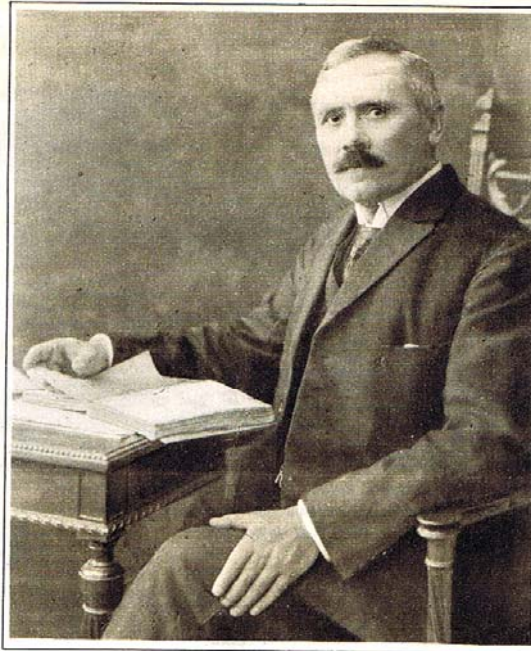
□ □ □



L'AFFICHE POUR L'EXPOSITION DU VIEUX ROMAINMÔTIER,
QUI S'OUVRIRA LE 24 MAI 1922,
due au peintre Louis Curtat, de Lausanne.

M. Eugène Rochaz

M. Eugène Rochaz préside depuis vingt-et-un ans, comme syndic, à l'administration de la commune de Romainmôtier. Homme cultivé, esprit ouvert, il ne limite pas son activité aux questions administratives; il l'a appliquée encore, avec fruit, à de multiples domaines relevant de l'utilité publique. Il a été l'animateur d'heureuses créations. Il a grandement contribué au regain de renommée qu'ont valu à Romainmôtier la restauration de son antique église, la création du musée installé dans la maison des prieurs restaurée. Aussi bien ses administrés lui ont-ils prouvé leur reconnaissance en le réélisant à chaque renouvellement des autorités, malgré son désir de passer la main. Il est d'ailleurs d'une famille où le dévouement à la chose publique est de tradition: venue du Villedieu (Doubs), en 1480, fixée à l'Abbaye (Val de Joux), dont elle acquit la bourgeoisie et d'où elle essaima au Lieu, à Bournens, à Romainmôtier; elle fut, en 1759, au nombre des familles qui apportèrent l'argent nécessaire à la construction de la tour de l'ancienne église du Pont, démolie en 1907.



M. EUGÈNE ROCHAZ
syndic de Romainmôtier.

le fondateur de la Société de Développement, à qui sont dues tant d'heureuses créations.

Phot. Perret, Lausanne.

Le père du syndic actuel, Eugène Rochaz (1833-1906) fut député, préfet du district et du tribunal d'Orbe, syndic de 1888 à 1905, lieutenant-colonel d'artillerie; son grand-père, Adolphe (1789-1871), fut président du tribunal d'Orbe, député au Grand Conseil, lieutenant-colonel d'artillerie; Samuel Rochaz (1746-1826) fut pasteur; Jean-Rodolphe Rochaz fut lieutenant baillival à Romainmôtier.

M. Eugène - Paul - Rodolphe Rochaz est né le 22 décembre 1873 à Orbe, où il a habité jusqu'en 1883 et où il a fait ses premières études. Il a suivi les écoles secondaires de Lausanne et de St-Gall. Il a succédé comme syndic à son père, qui avait revêtu ces fonctions pendant dix-sept ans. Il est, depuis le 1er novembre 1914, juge au tribunal du district d'Orbe. Il a présidé pendant vingt-quatre années la Société pour le développement, qui a tant fait pour Romainmôtier. Il a activement collaboré aux publications destinées à faire mieux connaître le vieux bourg et ses curiosités: *Guide de la Vallée de l'Orbe*, *Histoire de Romainmôtier*, *Album du Vieux-Romainmôtier*, etc. Il continue dignement la tradition de ses aïeux. A. B.



ROMAINMÔTIER: VUE D'ENSEMBLE, PRISE DE L'OUEST

Au premier plan, à droite, la demeure des prieurs (prieuré) devenue la résidence des baillis bernois, puis le siège du Musée du Vieux-Romainmôtier. Au centre, le mur d'enceinte, l'église, la Tour St-Georges. Dans le fond, vers la forêt, la maison de Pierre-Maurice Glayre, aujourd'hui propriété de M. Henri Jaccard-de Lerber.

Phot. A. Kern, Lausanne.

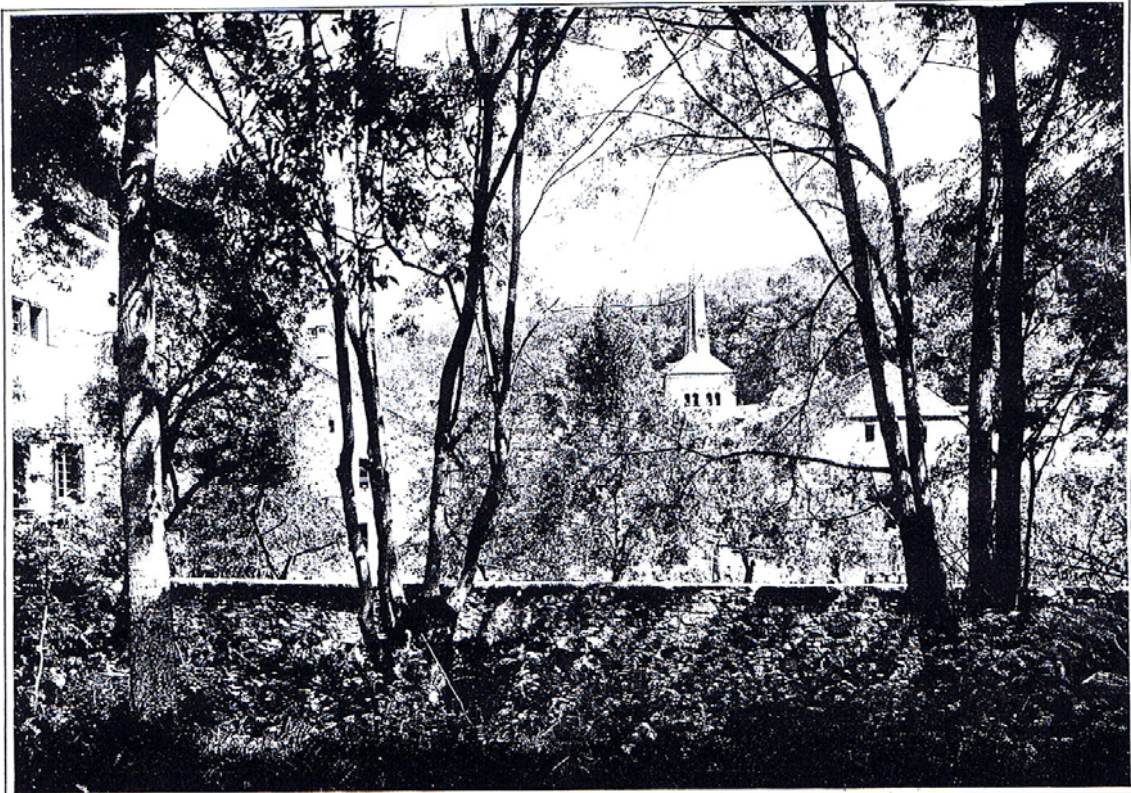
ROMAINMOTIER

Par son passé glorieux, grâce à l'initiative de quelques hommes cultivés et persévérants, à la suite d'heureuses restaurations, — celle de son antique église en particulier, — et à d'intelligentes créations, — ainsi son musée, — Romainmôtier est devenue, depuis quelques années, l'une des localités de notre pays les plus intéressantes et les plus visitées, soit par les touristes, soit par les historiens.

La Patrie Suisse s'en est déjà occupée à plusieurs reprises (1) : en 1898, à l'occasion de l'inauguration de la plaque rappelant le souvenir de l'homme d'Etat Pierre-Maurice Clavre, l'un des artisans de l'indépendance vaudoise, qui en était bourgeois et qui y a été enseveli ; en 1915, lorsque fut achevée la restauration de l'église, le plus ancien édifice religieux encore debout, et sous toit, chez nous ; en 1917, lors de la restauration, par son proprié-

Cluny de la Suisse. Il abrite vingt-quatre moines. C'est alors que ses abbés construisent l'église actuelle, plusieurs fois agrandie et remaniée. Le pouvoir de Romainmôtier s'étend sur sept prieurés. Son domaine de couvent finit par devenir une véritable seigneurie ecclésiastique. Des cinquante-six prieurs qui, de 640 à 1537, s'y succédèrent, plusieurs — Arthaud Allamand, Henri de Sévery, Jean de Seyssel, Jean de Juys — furent de grands seigneurs. C'est à Romainmôtier que, le 3 décembre 1501, se célébra le mariage du duc Philibert de Savoie avec Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien, petite-fille de Charles-le-Téméraire.

Peu à peu, autour du couvent, qu'entoure une enceinte fortifiée siècles, Romainmôtier atteint son plus haut degré de prospérité. Le monastère, sous le gouvernement direct de Cluny, devient le



ROMAINMOTIER : L'ÉGLISE, VUE A TRAVERS LES ARBRES DU CHATEAU

A gauche, le prieuré, devenu demeure baillivale, dite „château“, siège du Musée du Vieux-Romainmôtier ; à droite, ce qui reste de la maison des moines qui renfermait les cellules, l'aula, le réfectoire, en partie démoli en 1819. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une remise.

Photographie A. Kern, Lausanne.

taire, M. Eugène Rochaz, syndic, de la maison — l'une des plus curieuses de la ville, — du lieutenant-baillival, et lors de la parution de *l'Album du Vieux-Romainmôtier* ; en 1919 enfin, en reproduisant la dernière œuvre du peintre Charles Vuillermet, *Romainmôtier vu des Portes* (Torna Fol). Nous pouvons donc nous borner à rappeler les faits les plus saillants de son histoire.

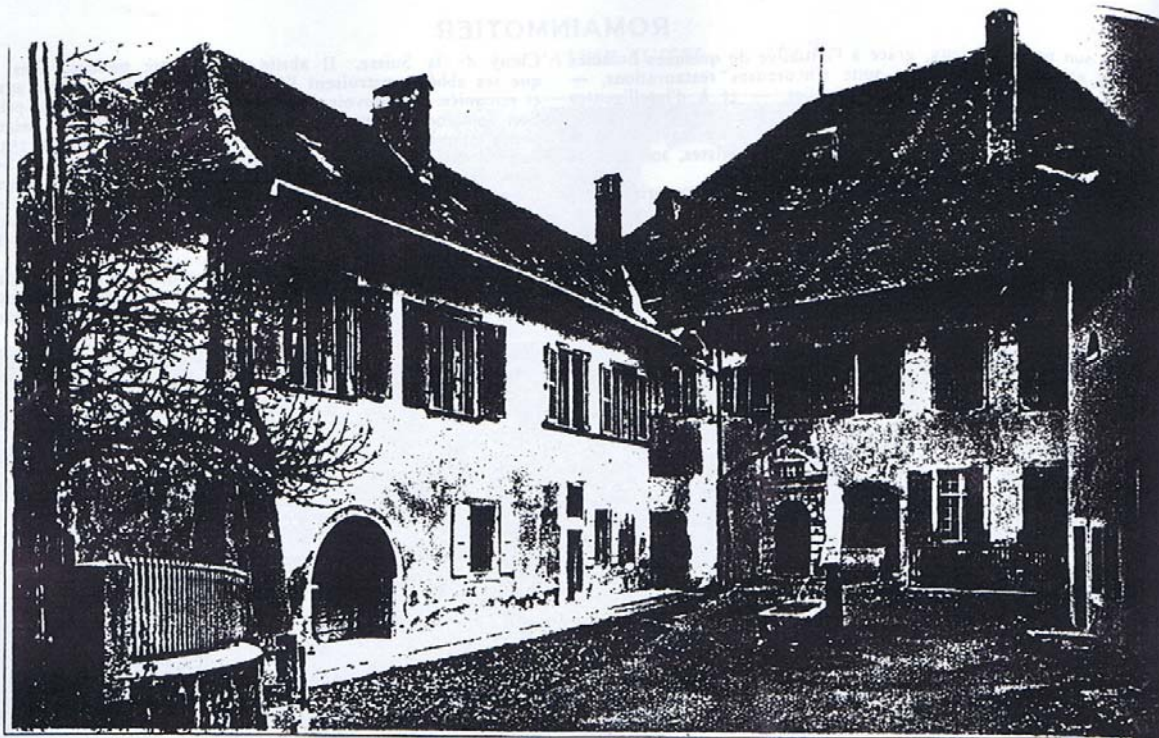
Romainmôtier, — dont le nom est encore inexplicable, — est un antique petit bourg de soixante-cinq maisons et de trois cent soixante et quelques habitants, situé sur le Nozon, dans un nid de verdure, à l'abri des vents du nord et de l'ouest. Il doit son existence à un ancien monastère bénédictin, de l'ordre de Cîteaux, fondé au milieu du Ve siècle par Saint Romain, dont l'église dite abbatale, quelques restes du couvent, la maison du prieur, dite le château, et le logement des moines subsistent encore.

Le monastère avait toutes les industries nécessaires à son existence : ses moines étaient tailleurs, maçons, tisserands, cordonniers, cardeurs. Ce couvent primitif fut détruit vers 630, lors d'une invasion des Alamans. Il fut reconstruit vers 630. Saint-Wandrille y séjourna dix ans, avant d'aller, en 650, fonder, en France, le monastère de Fontenelle. En 753, le pape Étienne II, se rendant à la cour du roi Pépin, s'y arrête et consacre une nouvelle église dédiée aux apôtres Pierre et Paul. Aux XIe et XIIe

de tours, viennent se grouper des familles d'employés, des marchands, des artisans, des agriculteurs désireux de bénéficier de la protection du couvent, — car les moines de Romainmôtier étaient de bons maîtres, — et de vivre du trafic qui se faisait autour du monastère. Sur le flanc gauche de la vallée, dominant l'église et le couvent, naît de la sorte un premier village, Assomôtier (sur le Môtier) qui avait sa vie propre et son église particulière, dédiée à la Vierge Marie, démolie en 1549, et une cure, qui devint la première maison de ville et la demeure du mayor. Puis, l'espace entre le couvent et le village se couvre à son tour de maisons ; ainsi naît le quartier de la Combe. L'ensemble forma la communauté et le bourg actuel ; et ainsi débuta la vie communale de Romainmôtier.

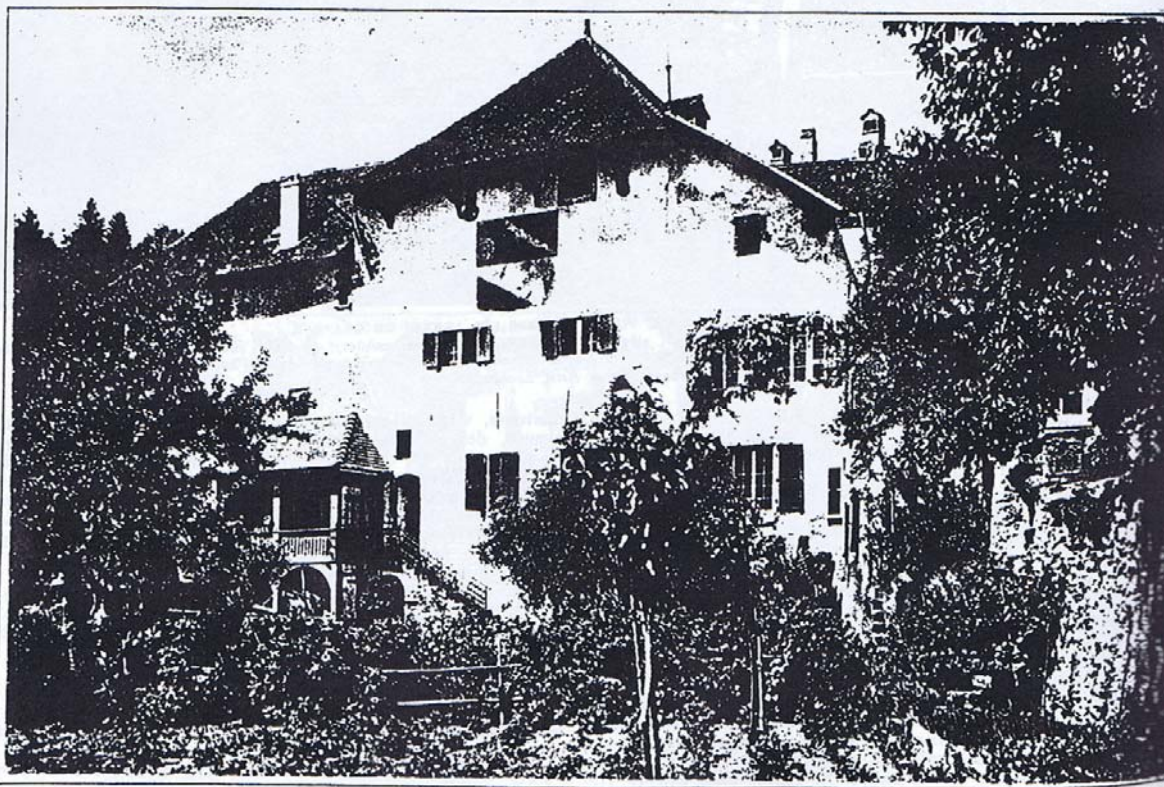
Après la conquête du pays par les Bernois, les moines se retirèrent en Franche-Comté, à l'exception de deux ou trois, qui acceptèrent la Réforme et se marièrent. L'église abbatale fut affectée au nouveau culte. Mais elle était devenue trop vaste : du narthex, qu'ils mutilèrent, les Bernois firent un grenier et une cave. Leurs baillis s'installèrent dans la demeure du prieur, où se succédèrent quarante-neuf d'entr'eux ; d'autres édifices du couvent furent loués ou vendus. En 1559, les habitants, dûment autorisés par Berne, construisent, entre la Tour de l'Horloge et la Tour des Prisons, à l'endroit où se trouve maintenant la Grange du Dime, un bâtiment qui servit, à la fois, jusqu'en 1651,

1) Voir „Patrie Suisse“ 1898, page 291 ; 1915, page 284 ; 1917, pages 138 et 304 ; 1919, page 75.



ROMAINMOTIER : LE CHATEAU (COTE NORD)
(à comparer avec Patrie Suisse 1917, page 305).

Le château est l'ancienne demeure des prieurs du monastère, construite au XIIIe siècle, reconstruite, à l'écart des bâtiments essentiels du couvent par Jean de Juys, qui fut prieur de 1433 à 1447 et dont les armes se trouvent encore au chapiteau d'une colonne du rez-de-chaussée. Sept prieurs ont succédé. Elle est devenue ensuite la résidence des baillis bernois : elle en a abrité quarante-neuf. L'aile nord est due aux baillis. La porte d'entrée porte la date de 1605. Jusqu'au commencement du XIXe siècle, la fontaine de la cour avait pour chèvère la pierre tombale de Henri de Sévignin de Siviriez, qui fut prieur de 1371 à 1379 et qui mourut en 1379 à la cour pontificale d'Avignon.



ROMAINMOTIER : LE CHATEAU (FACE EST)

Le château abrite actuellement le musée du Vieux-Romainmôtier.

Photographies A. Kern, Lausanne.

d'hôtel-de-ville et de maison judiciaire. Quant aux biens du couvent, Berne les garda : ils furent, pour les baillis, une belle source de revenus.

Avant 1554 existe une Abbaye des Aiguebusiers qui vivra jusqu'en 1799. En 1581, Romainmôtier reçoit le titre de ville. Un régent y apparait en 1623, et en 1636 une Bourse des Pauvres ; en 1737, des guets de nuit, abolis en 1872 ; en 1742, une maréchaussée ; en 1773, le cimetière actuel. En 1685, le lieutenant-baillival et châtelain Jean-Pierre Roy, fait construire l'intéressante maison qu'a fait restaurer et qu'habite aujourd'hui M. Eugène Rochaz, syndic, à qui doivent tant le Vieux-Romainmôtier et le Romainmôtier actuel.

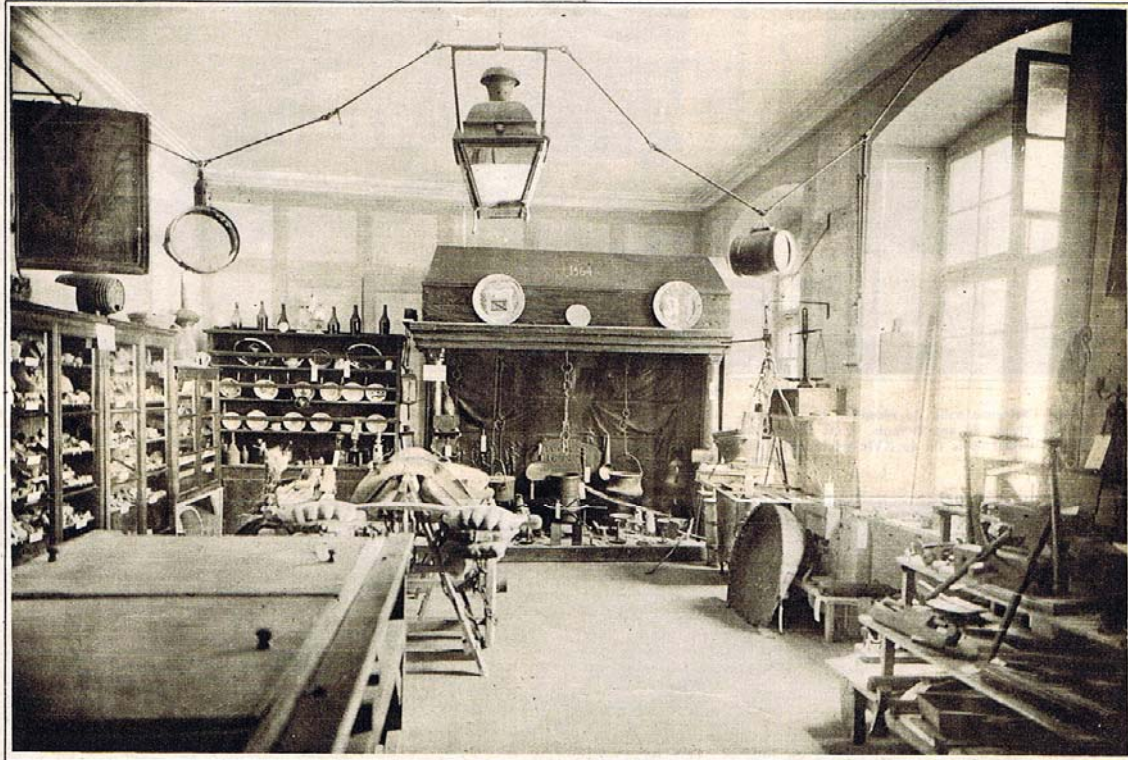
A la fin du XVIIIe siècle, Romainmôtier possédait une société instruite et distinguée, et nombre d'hommes marquants, les Roy, les Rochaz, les Maréchal d'Ernst, le colonel Roland, Pierre-Maurice Glayre, et de nobles étrangers.

La révolution française y cause une déception : Romain-

exercèrent leur bienfaisance. C'est à elle que sont dûs le musée du Vieux-Romainmôtier et la superbe restauration des belles salles du rez-de-chaussée du château.

Ce que l'on désigne sous le nom de « château » (1), c'est le prieuré, soit la demeure des prieurs du monastère, construit au milieu du XVe siècle, pour remplacer le prieuré édifié au XIIIe siècle, par Jean de Juys, qui fut prieur de 1433 à 1447, et dont une magnifique colonne, au bas de l'escalier, porte encore ses armes. Sept prieurs se sont succédé. Après la conquête, le prieuré transformé, augmenté d'une aile, servit de demeure à quarante-neuf baillis bernois, dont le dernier fut Bêat-Rodolphe d'Ernst (1792—1798).

Jusqu'au XVIe siècle, le rez-de-chaussée ne formait qu'une grande salle dont le plafond était supporté, au centre, par une colonne — celle — justement, dont le chapiteau porte les armes de Jean de Juys. Au XVIe siècle, les Bernois la divisèrent par des galandages, masquèrent le beau plafond à caissons par un banal pla-



ROMAINMÔTIER : LE MUSÉE DU VIEUX-ROMAINMÔTIER

Art rural. Enseignes d'auberges, vieux falots.

Photographie A. Kern, Lausanne.

môtier, qui avait été illustre au moyen âge, dont le monastère avait été le centre d'une importante seigneurie et, sous le régime bernois, d'un grand et riche baillage, fut réduit à un chef-lieu de cercle, alors qu'il espérait au moins être à la tête d'un district.

Romainmôtier a compté soixante-dix-neuf familles bourgeoises, dont soixante-sept sont éteintes ; les douze qui demeurent sont les Bonard, les Boulaz, les Buxcel, les Chantrens, les Chevalier, les Courvoisier, les de Lerber, les Glayre, les Perreaud, les Reigner, les Rochaz et les Thomasset.

Situé sur la route de Lausanne au Val de Joux, Romainmôtier eut, assez longtemps, un trafic actif : c'est par Romainmôtier que passaient, descendant de la Vallée, les fromages, la boiserie, les charbons de bois — qui se transportaient dans de vastes corbeilles, — la glace exploitée sur le lac, que passaient les chars chargés de ruches d'abeilles envoyées là-haut pour y passer l'été et les troupeaux qui y allaient estiver. L'ouverture à l'exploitation, le 1er août 1870, de la ligne Lausanne-Vallorbe détourna par le Day une bonne partie de ce trafic. L'automobile a rendu à Romainmôtier son ancienne animation. Car nombreux sont les promeneurs qui le choisissent comme but de leurs excursions ou qui s'y arrêtent au passage.

Romainmôtier possède, dès 1897, une Société de Développement qui déploie l'activité la plus louable et qui a grandement contribué, par de remarquables publications, par son *Histoire de Romainmôtier* (1902), par son *Album du Vieux-Romainmôtier* (1817), entr'autres, à faire connaître et apprécier la localité, ses monuments, ses environs, les hommes qui l'ont illustrée ou y

fond en gypse, et firent disparaître, sous des couches successives de peinture, la belle décoration polychrome du XVIe siècle. Aujourd'hui, la salle a repris son aspect premier.

Le plafond, divisé en trois travées par deux poutres longitudinales, sur lesquelles reposent des poutrelles transversales, est entièrement recouvert de peintures. Les cent quatre-vingt-quinze panneaux, de ton clair, que laissent entre elles les poutrelles sont séparés par des couvre-joints foncés et occupés chacun par un motif central rouge. Sur cet ensemble se détachent en rouge les poutrelles dont les côtés sont décorés de deux petites frises jaunes sur fond brun, disposées symétriquement à des rosaces centrales bleues.

Des galandages élevés par les Bernois, deux seulement sont décorés de frises rouges avec dessins jaunes formant les côtés de quarante-et-un panneaux rectangulaires gris. Cette curieuse disposition est justifiée par le système de la construction : ces galandages sont formés par des pièces de bois perpendiculairement assemblées, formant cadre et dont le vide a été rempli par la maçonnerie. Ce sont ces pièces de bois apparentes qui ont reçu les frises. Des bandes rouges et jaunes s'harmonisant de la façon la plus heureuse avec le plafond, donnent à la salle beaucoup d'originalité et en font une curiosité.

Cette belle salle, si intelligemment et habilement décorée par un spécialiste qui est M. Ernest Correvo, peintre à Lausanne, est devenue le troisième local du musée du Vieux-Romainmôtier, dont elle constitue un nouvel attrait.

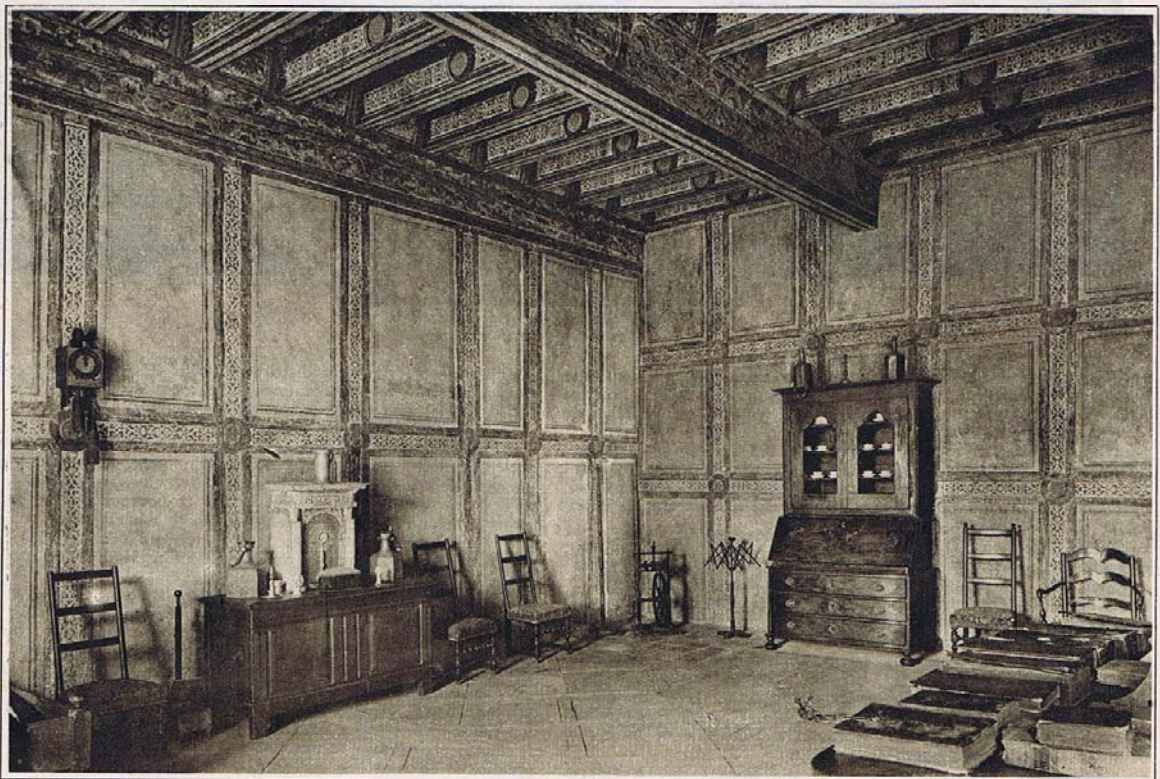
A. B.

1) Voir „Patrie Suisse” 1917, page 305.



ROMAINMOTIER : LE CHATEAU. LA GRANDE SALLE

C'était l'ancienne salle de réception et d'apparat, qui vient d'être restaurée. Le plafond à caissons, qui avait au XVIII^e siècle, été masqué par un plafond de gypse, dû aux Bernois, a été reconstitué sous deux couches de peinture; on a recherché, découvert et mis à jour la décoration originale, polychrome, datant de la fin du XVI^e siècle qui a été artistiquement restaurée par un habile spécialiste, M. Ernest Correvon, peintre à Lausanne. La table, en forme d'écu, a été utilisée, en 1803, par la première municipalité.



ROMAINMOTIER : LE CHATEAU. LA GRANDE SALLE

Cette belle salle constitue l'un des locaux du musée du Vieux-Romainmôtier.
 Photographies A. Kern, Lausanne.